



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat général  
pour les affaires régionales**

**Arrêté portant composition de la commission de concertation pour l'enseignement privé  
instituée au siège de l'académie de Lille**

Le préfet de la région Hauts-de-France  
préfet du Nord

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L 442-11, R 442-63 à R 442-73 ;

Vu la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 modifiée relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2009-587 du 25 mai 2009 modifié relatif aux missions des secrétaires généraux pour les affaires régionales ;

Vu le décret du 30 juin 2021 du ministère de l'intérieur portant nomination de monsieur Georges-François LECLERC en qualité de préfet de la région Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu l'arrêté préfectoral du 16 septembre 2015 portant composition de la commission de concertation instituée au siège de l'académie de Lille ;

Vu l'arrêté préfectoral du 16 février 2022 portant répartition des sièges de la commission de concertation instituée au siège de l'académie de Lille ;

Sur proposition de la rectrice de l'académie de Lille et du secrétaire général pour les affaires régionales ;

**ARRÊTE**

**Article 1** : la commission de concertation pour l'enseignement privé instituée au siège de l'académie de Lille est composée comme suit :

**I. Au titre des personnes désignées par l'État**

- a) le préfet de région, président
- b) la rectrice de l'académie de Lille
- c) quatre représentants des services académiques

Titulaires

monsieur Paul-Eric PIERRE  
secrétaire général de l'académie de Lille

monsieur Jean-Yves BESSOL  
inspecteur d'académie  
directeur académique des services de l'éducation  
nationale du Nord

monsieur Joël SURIG  
inspecteur d'académie  
directeur académique des services de l'éducation  
nationale du Pas-de-Calais

monsieur Marc GERONIMI  
délégué de région académique à la formation  
professionnelle initiale et continue  
académie de Lille

Suppléants

monsieur Sébastien VAUTHEROT  
secrétaire général adjoint de l'académie de Lille

monsieur Stéphane LEFEVRE  
secrétaire général de la direction des services  
départementaux de l'éducation nationale du Nord

monsieur Abdel-Kader KHELIFI  
adjoint au directeur académique des services de  
l'éducation nationale du Pas-de-Calais

monsieur Jean-Michel CARRON  
délégué régional aux enseignements techniques  
académie de Lille

d) trois personnalités qualifiées dans les domaines économique, social, éducatif ou culturel

Titulaires

monsieur Jean-Jacques POLLET  
membre du conseil économique, social et  
environnemental (CESER) Hauts-de-France

madame Pascale PRADELS  
administratrice des finances publiques, experte de  
haut niveau, chargée des fonctions de contrôleur  
budgétaire régional auprès du directeur régional  
des finances publiques  
DRFIP

madame Valérie LAGABE  
chambre de commerce et d'industrie Hauts-de-  
France

Suppléants

monsieur Philippe ROLLET  
président de la commission « Formation pour tous  
et orientation tout au long de la vie » au conseil  
économique, social et environnemental (CESER)  
Hauts-de-France

Monsieur Hugues BOCQUET  
inspecteur divisionnaire des finances publiques,  
adjoint au contrôleur budgétaire régional  
DRFIP

Monsieur Christophe HOUBERT  
chambre de commerce et d'industrie Hauts-de-  
France

**II. Au titre des représentants des collectivités territoriales**

a) trois conseillers régionaux

Titulaires

madame Manoëlle MARTIN

madame Mady DORCHIES

madame Edith VARET

Suppléants

*non désigné*

*non désigné*

*non désigné*

b) trois conseillers départementaux du Nord et du Pas-de-Calais

Titulaires

madame Marie CIETERS  
vice-présidente  
du conseil départemental du Nord

madame Sylvie LABADENS  
conseillère départementale déléguée du Nord

madame Blandine DRAIN  
vice-présidente  
du conseil départemental du Pas-de-Calais

Suppléants

madame Monique EVRARD  
conseillère départementale du Nord

madame Anne VANPEENE  
conseillère départementale du Nord

monsieur Sébastien CHOCHOIS  
conseiller départemental du Pas-de-Calais

c) trois maires du Nord et du Pas-de-Calais

Titulaires

monsieur Martial BEYAERT  
maire de Grande-Synthe (Nord)

monsieur Raymond ZINGRAFF  
maire d'Aubry-du-Hainaut (Nord)

monsieur Jean-Claude LEVIS  
maire de Neuville-Vitasse (Pas-de-Calais)

Suppléants

monsieur Ghislain CAMBIER  
maire de Potelle (Nord)

monsieur Dominique FONTAINE  
maire de Beaudignies (Nord)

monsieur Laurent DENIS  
maire d'Eperlecques (Pas-de-Calais)

**III. Au titre des représentants des établissements d'enseignement privé**

a) trois chefs d'établissement privé parmi lesquels au moins un chef d'établissement secondaire ou technique privé

Second degré

Titulaires

monsieur Thierry PLATTEAU  
SYNADIC  
directeur des lycées EIC-LICP  
et EIC-Jeanne d'Arc de Tourcoing (59)

monsieur Christopher BEHARELLE  
UNETP  
directeur du lycée professionnel Sainte-Marie  
et du collège Saint-Bertulphe de Fruges (62)

Suppléants

monsieur Jérôme BLOKKEEL  
SYNADIC  
directeur des collèges et  
lycée Saint-Jude d'Armentières (59)

monsieur Michaël GILLIOCQ  
SNCEEL  
directeur du collège Sacré Coeur de Frévent (62)

Premier degré

Titulaire

monsieur François BOEKTAELS  
SYNADEC  
directeur de l'école Saint-Adrien La Salle de  
Villeneuve d'Ascq (59)

Suppléant

monsieur Samuel LEROY-BONTE  
SNCEEL 1<sup>er</sup> degré  
directeur de l'école Saint-Raphaël de Tourcoing (59)

b) trois maîtres enseignant dans les établissements d'enseignement privé

Second degré

Titulaires

Suppléants

madame Justine FOLIE  
SNEC & SNEPL – CFTC  
professeure certifiée  
lycée La Sagesse de Valenciennes (59)

madame Brigitte MAIRESSE  
SNEC & SNEPL – CFTC  
professeure en lycée professionnel  
lycée La Sagesse de Valenciennes (59)

madame Nadia CLAËS-BECK  
SEP-CFDT  
professeure en lycée professionnel  
lycée EIC-Jeanne d'Arc de Tourcoing (59)

monsieur Jean-Michel CZERNIAK  
SEP-CFDT  
professeur en lycée professionnel  
lycée Saint-Paul de Lens (62)

Premier degré

Titulaire

Suppléant

madame Jessica BRIX  
SNEC-CFTC  
professeure des écoles  
école Sacré Coeur de Noyelles-Godault (62)

madame Delphine PATIN  
SNEC-CFTC  
professeure des écoles  
école Saint Jean-Baptiste de Roubaix (59)

c) trois parents d'élèves dans les établissements d'enseignement privé

Titulaires

Suppléants

madame Corinne BOGAERT  
madame Sylvie LELEU  
monsieur Jean-François EUSOP

monsieur Frank-Olivier DENAYER  
monsieur Luigi ALESSI  
madame Michaëlle PLAISANT

Article 2 : en cas d'empêchement du préfet de région, la présidence est assurée par la rectrice de l'académie de Lille. Si la rectrice est elle-même empêchée, la présidence de la commission est alors assurée par le secrétaire général pour les affaires régionales par intérim.

Article 3 : le mandat des membres de la commission de concertation instituée au siège de l'académie de Lille est de trois ans.

Article 4 : l'arrêté du 16 septembre 2015 portant composition de la commission de concertation instituée au siège de l'académie de Lille est abrogé.

Article 5 : le secrétaire général pour les affaires régionales par intérim des Hauts-de-France et la rectrice de l'académie de Lille sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs des préfectures du Nord et du Pas-de-Calais, et de la préfecture de région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 19 SEP. 2022



Georges-François LECLERC

*Conformément aux dispositions des articles R. 421-1 et R. 421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans le délai de 2 mois à compter de sa publication.*